

DELIBERATION N° 2025-28

SEANCE DU CONSEIL ACADEMIQUE

**DU GRAND ETABLISSEMENT
UNIVERSITE COTE D'AZUR**

DU 16 OCTOBRE 2025

Objet : Commission Initiatives Etudiantes du 7 octobre 2025

LE CONSEIL ACADEMIQUE DU GRAND ETABLISSEMENT UNIVERSITE CÔTE D'AZUR

Vu le Code de l'éducation,
Vu le décret n°2019-785 du 25 juillet 2019 portant création d'Université Côte d'Azur et approbation de ses statuts et notamment son article 44, modifié ;
Vu le règlement intérieur d'Université Côte d'Azur,
Vu la délibération n°2024-01 du Conseil d'Administration d'Université Côte d'Azur en date du 09 janvier 2024 portant élection de M. Jeanick BRISSWALTER en qualité de Président de l'établissement expérimental Université Côte d'Azur,
Vu la délibération n° 2024-04 du Conseil d'Administration désignant M. Laurent COUNILLON en qualité de Vice-Président chargé de la Recherche et de l'Innovation,
Vu la délibération n° 2024-05 du Conseil d'Administration d'Université Côte d'Azur désignant M. Ali DOUAI en qualité de Vice-Président chargé de la Formation et de l'Innovation Pédagogique,
Vu la délibération n° 2024-06 du Conseil d'Administration d'Université Côte d'Azur désignant Mme Laetitia ANTONINI-COCHIN en qualité de Vice-Présidente chargée de la Vie Etudiante et de Campus,
Vu la délibération n° 2023-36 du Conseil Académique d'Université Côte d'Azur relative au règlement intérieur de la Commission Initiatives Etudiantes,

Entendu l'exposé de Mme Laetitia ANTONINI-COCHIN, Vice-Présidente chargée de la Vie Etudiante et de Campus,

Adopte les propositions de la Commission « Initiatives Etudiantes » du 7 octobre 2025 comme annexées à la présente délibération.

Membres en exercice: 77

Quorum : 39

Membres présents et représentés : 53

Voix pour : 49

Voix contre : 2

Abstentions : 2

Fait à Nice, le 16 octobre 2025

CLASSEE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : 2025-28

PUBLIE SUR LE SITE INTERNET D'UCA LE : 22/10/2025

TRANSMISE AU RECTEUR LE : 21/10/2025

UNIVERSITE CÔTE D'AZUR – SIREN 130 025 661
GRAND CHATEAU – 28 AVENUE VALROSE
BP 2135 – 06103 NICE CEDEX 2

MODALITES DE RECOURS CONTRE LA PRESENTE DELIBERATION :

En application de l'article R. 421-1 du Code de justice administrative, le Tribunal administratif peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération, et ce dans les deux mois à partir du jour de sa publication et de sa transmission au Recteur, en cas de délibération à caractère réglementaire.

Pour le Président et par délégation,
Le Vice-président Formation,



Ali DOUAI



Commission du 07 Octobre 2025

	Association	Thématique	Description du projet	Budget global	Montant demandé	Avis de la Commission IE	Validation de l'avis de la commission par le CAC	Montant accordé		
								Montant accordé	Versement 75% du montant accordé ou 100%	versement 25% restants accordés sous condition
1	AESFN	Vie de Campus	Week-end de Formation de l'ANESF Participation de deux représentantes de l'AESFN au Week-end de Formation des Administrateurs, Présidents, Elus, Formateurs de l'ANESF et des tutorats (WEFAPEFAD, avec pour objectif de représenter la voix de Nice lors de l'assemblée Générale Exceptionnelle de l'ANESF, ainsi que de se former afin de pouvoir mieux remplir leur rôle auprès des étudiant.e.s niçois.e.s. Thèmes abordés : défendre les intérêts spécifiques à l'école de Sages-Femmes ; la lutte contre les discriminations et l'égalité hommes-femmes	386,92 €	200,00 €	Avis Favorable Conforme au forfait établi dans le cadre de la politique de formation : 100 € maximum par étudiant-e et 5 étudiant-e-s au maximum. Deux étudiant.e.s présent.e.s = 200,00 €.		200,00 €		
2	Corporation des Carabins Niçois (C2N)	Vie de Campus	Journées d'Été de l'ANEMF Les Journées d'Été de l'ANEMF est un Congrès annuel. Celui-ci a pour principal objectif d'élire le nouveau Bureau national de l'association pour l'année 2025 - 2026. Formations suivies : les violences sexistes et sexuelles, les droits des étudiant.e.s, les réformes académiques et principalement la santé mentale des étudiants. Lors du congrès, de nombreuses prises de positions ont été adoptées par la structure notamment vis-à-vis de la formation à la transidentité dans les études médicales, l'accès à une meilleure formation dans les territoires moins peuplés ou encore les inégalités entre universités face à la formation. Ces positions seront ensuite portées devant les Ministères de l'Enseignement Supérieur et de la Santé.	624,00 €	300,00 €	Avis Favorable sous condition Conforme au forfait établi dans le cadre de la politique de formation : 100 € maximum par étudiant-e et 5 étudiant-e-s au maximum. Trois étudiant.e.s présent.e.s = 300,00 € sous condition de fournir le Programme ou le Tableau des Formations.		300,00 €		

Commission du 07 Octobre 2025

3	BDE Droit et Science Politique Nice	Vie de Campus	Organisation du Week-end de Rentrée de l'ARES L'objectif est de présenter aux acteur.trice.s associatif.ve.s étudiant.e.s participant.e au Week-End de Rentrée Associative les valeurs et la qualité de la vie étudiante à Nice. Des acteurs tels qu'Université Côte d'Azur, le CROUS Nice-Toulon, la Ville de Nice ou encore la Maison de l'Etudiant seront invités à présenter les actions mises en œuvre sur le territoire pour favoriser la vie étudiante niçoise. L'objectif était également de former de manière responsable et solide les acteur.trice.s associatif.ve.s, représentant.e.s étudiant.e.s de la communauté estudiantine des filières de Sciences Sociales en France, et de leur offrir tous les outils pour mener à bien leurs projets.	10 071,23 €	3 713,64 €	Avis Favorable Projet qui s'inscrit dans la charte IE et dans le soutien à vie associative étudiante		3 700,00 €		
4	BDE IUT Journalisme de Cannes	Vie de Campus	Journée d'Accueil Immersive du Campus Georges MELIES Une soirée immersive et participative pour accueillir tous les étudiant.e.s du Campus Georges MELIES autour d'activités ludiques, artistiques et sportives dans différents espaces du Campus. L'objectif est de fédérer les étudiant.e.s issu.e.s des différentes formations du Campus créatif Georges MELIES autour d'une expérience collective ludique et inclusive. Favoriser les échanges entre promotions et spécialités afin de créer des ponts et projets transversaux tout au long de l'année. Développer le sentiment d'appartenance au Campus et initier les étudiant.e.s à ses différents espaces.	5 147,77 €	1 737,88 €	Avis Reporté Beau projet mais le dossier tel que présenté a besoin d'être précisé et notamment sur les financements obtenus de la part du Campus (= Etablissement).		0,00 €		

Commission du 07 Octobre 2025

5	MANGA Paradise	Culture	START ! L'objectif du projet est de favoriser l'intégration des étudiant.e.s en créant un moment fort de rencontre, de convivialité et de découverte à travers la Journée d'Intégration de Manga Paradise. L'événement vise à renforcer le lien social et le sentiment d'appartenance à la communauté étudiante/ universitaire et à encourager l'engagement associatif par des activités ludiques, inclusives et participatives. Il s'agit également de promouvoir la diversité culturelle et la créativité, tout en inscrivant le projet dans une démarche éco-responsable, solidaire et accessible à tous, afin de faire de cette journée un véritable levier d'attractivité, de cohésion et de rayonnement pour les membres de la communauté et ses étudiant.e.s qui la composent.	10 430,00 €	2 200,00 €	Avis Favorable Beau projet mais la Commission ne financera pas l'achat de tables qui peuvent être prêtées ni celui de tours de cou jugé peu pertinent.		1 600,00 €	1 200,00 €	400,00 €
6	PASSION	Citoyenneté / Solidarité	PASSION au Toit du Monde Collecter des fonds pour financer une mission de solidarité internationale au Népal, afin de mener des actions de prévention bucco-dentaire et d'alphabétisation auprès d'enfants en difficulté de la région rurale d'Okaldhunga.	9 463,20 €	5 633,49 €	Avis Favorable Quelques réserves sont toutefois émises. La Commission se pose des questions sur le choix d'un pays très instable politiquement. Mais aussi sur l'association locale qui sollicite un engagement financier important des étudiantes. Cependant, la Commission souhaite soutenir l'engagement réel de ses étudiantes en leur allouant une somme leur permettant de faire démarrer le projet.		1 500,00 €	1 125,00 €	375,00 €
Total				35 736,20 €	13 785,01 €			7 300,00 €	2 325,00 €	775,00 €